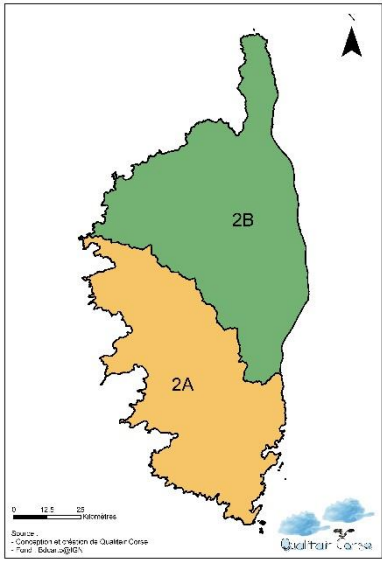


Episode de pollution atmosphérique

Communiqué du 02/03/2018 à 11h30

Polluant : PM ₁₀ (Particules en suspension)	Date du déclenchement : 03/03/2018 à 00h00 pour le département de Corse-du-Sud (2A)
Seuil réglementaire : Seuil d'information et de recommandation	[carte départementale] 
Dépassement du seuil réglementaire sur : Prévission <input checked="" type="checkbox"/> Constat <input type="checkbox"/>	
Durée estimée de l'épisode : 24 à 48 H	
Recommandations sanitaires et comportementales Voir documents joints	
Évolution de l'épisode pendant les prochaines 24 heures : Amélioration <input type="checkbox"/> Stabilisation <input type="checkbox"/> Aggravation <input checked="" type="checkbox"/>	Légende DEPARTEMENT <input checked="" type="checkbox"/> Pas de dispositif préfectoral activé <input type="checkbox"/> Dispositif d'information et de recommandation <input type="checkbox"/> Dispositif d'alerte
Commentaires : La direction dominante des vents étant de secteur sud, des particules en suspension d'origine désertique sont acheminées sur le sud de l'île. De fait, les concentrations mesurées au niveau des stations fixes du réseau de Qualitair Corse enregistrent des niveaux supérieurs aux valeurs habituelles pouvant entraîner un dépassement des seuils réglementaires à partir de demain, samedi 03 mars 2018. Il est à noter qu'au vu des conditions météorologiques actuelles, les concentrations peuvent fluctuer en fonction des précipitations à cause du rabattement au sol des particules par la pluie. Ci-joint, des documents indiquent les recommandations sanitaires et comportementales à suivre lors de tels épisodes de pollution atmosphérique.	
Coordonnées Qualitair Corse : Contact : 06-88-17-50-83 / 06-74-05-72-81 Courrier électronique : astreinte.qc@gmail.com Site internet : www.qualitaircorse.org Application Smartphone : « QUALITAIR CORSE » Facebook / Twitter	Coordonnées préfectures : Corse-du-Sud : 04-95-11-12-13 pref-defense-protection-civile@corse-du-sud.gouv.fr Haute-Corse : 04-95-34-50-00 pref-defense-protection-civile@haute-corse.gouv.fr

Prochain communiqué : samedi 03 mars 2018 à 11h

Association loi 1901 enregistrée à la préfecture d'Ajaccio sous le n° 02A1012820

N° SIRET : 482 886 694 000 25

Membre de la fédération ATMO des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air